



Montréal, le 5 avril 2007

Madame Diane Rhéaume  
Secrétaire générale  
CRTC  
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

PAR LE FORMULAIRE D'INTERVENTION DU CRTC  
PAR COURRIEL: dspodek@ctv.ca

**Objet :** Lettre d'appui à l'intervention de la Directors Guild of Canada (DGC) concernant l'avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2007-3 – demande no 2006-1667-5– demande présentée par CTVglobemedia Inc. au nom de CHUM limitée (CHUM), en vue d'obtenir l'autorisation de transférer le contrôle effectif de CHUM à CTVgm par l'intermédiaire de sa filiale à part entière, 1714882 Ontario Inc.

---

Madame la Secrétaire générale,

1. L'ADISQ, dont les membres sont responsables d'environ 95 % de la production de disques, de spectacles et de vidéoclips d'artistes canadiens d'expression francophone, désire, par la présente, apporter un appui à l'intervention de la DGC qui a été déposée dans le cadre du processus public mentionné en rubrique.
2. L'ADISQ appuie la position de la DGC qui met l'emphase sur cinq enjeux que soulève cette transaction. Plus particulièrement, l'ADISQ appuie l'enjeu traitant de l'inclusion de la dette de CHUM de 270 millions (\$) dans la valeur totale de la transaction. En effet, l'inclusion de cette dette est non seulement conforme à la politique longuement établie du CRTC mais aussi, elle aura un impact considérable sur la valeur du bloc d'avantages tangibles découlant de cette transaction.
3. L'ADISQ a toujours pour mission d'intervenir dans tous les forums et auprès de toutes les instances d'élaboration de politiques et de réglementation, pour

favoriser la plus grande présence possible de la chanson et de l'humour dans les médias au Canada, dont la radio et la télévision, et pour assurer que des ressources financières adéquates soient affectées à cette fin. C'est dans le cadre de cette mission que l'ADISQ appuie la position adoptée par la DGC.

4. Un exemplaire de la présente intervention a été transmis à la requérante pour laquelle l'ADISQ a émis des commentaires. Toute correspondance peut être acheminée par courriel à l'adresse [provencher@adisq.com](mailto:provencher@adisq.com) ou par télécopieur au 514.842.7762.
5. Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette intervention, veuillez recevoir, Madame la Secrétaire générale, l'expression de nos sentiments distingués.

La vice-présidente aux affaires publiques et  
directrice générale,



Solange Drouin

\*\*\*Fin du document\*\*\*